



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 07 MARS 2019

Convocation en séance ordinaire le 01/03/2019.

Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1^{er} Adjoint, Mr Yves PLACE, 2^{ème} Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3^{ème} Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4^{ème} Adjoint ;

Conseillers Municipaux : Mr Bertrand MAILLARD, Mr Damien PEYRON, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mr Stéphane DIDIER, Mr Didier PINAY, Mme Catherine BRICAUD, Mr Cédric CHAZELLE.

Absent : Mr Jean-Paul GAY, Mme Patricia GEOFFROY;

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération N° 2019-03-01

Approbation COMPTE DE GESTION Exercice 2018

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'exercice 2018 transmis par Monsieur le Percepteur, qui énonce les résultats d'exécution du Budget Général.

Résultat de clôture :

Fonctionnement :

un résultat de clôture 2018 de 330 596,39 €

Investissement :

un Résultat de clôture 2018 de 49 146,82 €

Oui et délibéré, le Conseil Municipal ; à l'unanimité :

- Approuve le Compte de Gestion concernant l'exercice 2018 du Budget Général

2. Délibération N° 2019-03-02

Approbation du Compte Administratif Exercice 2018

Madame Florence DUPUY, 1^{er} Adjointe, présente au Conseil Municipal le Compte Administratif de l'exercice 2016 préparé par Monsieur Eric MICHARD, Maire de Pralong.

Résultat de clôture :

Fonctionnement :

un résultat de clôture 2018 de 330 596,39 €

Investissement :

un Résultat de clôture 2018 de 49 146,82 €

Oui et délibéré, le Conseil Municipal ; à l'unanimité :

- Approuve le Compte Administratif concernant l'exercice 2018 du Budget Général

3. Délibération N° 2019-03-03

Affectation des résultats :

Monsieur le Maire propose l'affectation suivant :

Investissement

1068 Excédent de fonctionnement : 6 593,18 €

Fonctionnement

R002 Excédent reporté Fonctionnement : 324 003,21 €

Oui et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'affectation des résultats au Budget Primitif 2019 comme indiqué ci-dessus.

4. Délibération N° 2019-03-04

Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'Article 1639A du Code Général des Impôts et de l'Article L.1612.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Collectivités Territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux d'imposition des taxes directes locales perçues à leur profit avant le 31 mars de chaque année.

Oui et délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour, 0 abstention, décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2019 :

- Taxe d'Habitation : 7.30 %
- Taxe foncière (bâti) : 11.50 %
- Taxe foncière (Non bâti) : 33.00 %

5. Vote du Budget Primitif 2019.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget. Celui-ci s'établit :

Fonctionnement :

Dépenses : 546 536.19 €
Recettes : 546 536.19 €

Investissement :

Dépenses : 743 183.92 €
Recettes : 743 183.92 €

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Eric MICHARD, Maire de Pralong, et après en avoir délibéré,

- Décide, à l'unanimité, d'approuver le budget primitif 2018.

Prochain Conseil le 04/04/2019

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

REPERTOIRE CHRONOLIQUE

Date	Folio	Objet	Résumé
07/03/2019	2019-03-01	<u>Approbation COMPTE DE GESTION Exercice 2018</u>	Ouï et délibéré, le Conseil Municipal ; à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none"> - Approuve le Compte de Gestion concernant l'exercice 2018 du Budget Général
07/03/2019	2019-03-02	<u>Approbation du Compte Administratif Exercice 2018</u>	Ouï et délibéré, le Conseil Municipal ; à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none"> - Approuve le Compte Administratif concernant l'exercice 2018 du Budget Général
07/03/2019	2019-03-03	<u>Affectation des résultats :</u>	Ouï et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - Approuve l'affectation des résultats au Budget Primitif 2019 comme indiqué ci-dessus.
07/03/2019	2018-03-04	<u>Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales.</u>	Ouï et délibéré, le Conseil Municipal, à 12 voix pour, 0 abstention, décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2019 : <ul style="list-style-type: none"> - Taxe d'Habitation : 7.30 % - Taxe foncière (bâti) : 11.50 % - Taxe foncière (Non bâti) : 33.00 %

**Ont signé au registre tous les membres présents
A Pralong le 07/03/2019**

Eric MICHARD	194 Route du PIC	
Florence DUPUY	117 Chemin des Farges	
Yves PLACE	270 Route du PIC	
Pierre GARBIL	472 Route des Deux Villages	
Philippe BLANC	635 Route de Grandchamps	
Catherine BRICAUD	5 Chemin des Ecoliers	
Cédric CHAZELLE	293 Chemin des Ecoliers	
Stéphane DIDIER	313 Route du PIC	
Jean-Paul GAY	133 Route de Menacey	
Patricia GEOFFROY	146 Route de Lard	
Bertrand MAILLARD	41 Impasse des Varennes	
Jean Paul NIELACNY	1197 Route de Menacey	
Damien PEYRON	463 Route du Pic	
Didier PINAY	409 Route de Lard	
Séverine VERDIER	270 Route de Menacey	